



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 10 octobre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Comité Syndical du
10/10/2022

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 06 octobre 2022, le comité syndical a été à nouveau convoqué le 10 octobre 2022 à 17h30, et peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Délibération
n° 2022-10-37

Etaient présents : Voir liste jointe.
Objet : **Programme de travaux AEP 2023
Validation projets + autorisation demande de subventions + autorisation consultation**

Date de convocation :
06/10/2022

Monsieur le Président explique que le projet relatif au programme de travaux 2023 a été établi par les services du SIAEP de la Basse Limagne.

Nombre de membres en exercice : 87
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 26

Ce projet, après acceptation du Comité syndical, sera déposé, avant le 15 octobre 2022, auprès du Conseil Départemental pour une demande de subvention.

Le Comité Syndical décide pour 2023 la programmation des travaux de renforcement des réseaux dans différentes communes du Syndicat pour un montant total TTC de **1 234 403,19 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris).

VOTE :
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Amalia QUINTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr



Récapitulatif des Dépenses Programme 2023

N°	Communes	Chantiers	Demande PROJET € HT
1	BORT L'ETANG	Chez Georgeon	195 453,00 €
2	GERZAT	Impasse du Colombier	54 888,80 €
3	MONS	Champ des Gros	183 205,40 €
4	PONT DU CHÂTEAU	Avenue de Riom T2	169 216,00 €
5-1	RAVEL	Impasse de Lamias	30 076,00 €
5-2	RAVEL	Chez Farioux	56 858,00 €
6	SAINT IGNAT	CHAMPEYROUX - Rue du Clos Milan	21 667,20 €
7	SAINT JULIEN DE COPPEL	La Boissière	79 972,00 €
8-1	SAINT PRIEST BRAMEFANT	RD55	108 587,00 €
8-2	SAINT PRIEST BRAMEFANT	Les Gilbert Nord	115 637,00 €
Total Demandes 2022			1 015 560,40 €
TESTS DE COMPACTAGE			7 108,92 €
INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES			5 000,00 €
TOTAL PROJET 2023 HT			1 027 669,32 €
DIVERS (publication, reprographie)			1 000,00 €
TOTAL GENERAL HT			1 028 669,32 €
T.V.A. (20%)			205 733,86 €
TOTAL GENERAL T.T.C.			1 234 403,19 €

DELIBERATION

Le Comité Syndical, les explications du Président entendues :

- **Adopte le projet de travaux 2023 pour un montant total TTC estimé à 1 234 403,19 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris),
- **Demande au Président de solliciter pour 2023, l'inscription de ces opérations au programme subventionné du Département du Puy de Dôme,**
- **Autorise le Président, à lancer la consultation des entreprises, dès demande du Conseil Départemental.**

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE**

